

**Sujet :** [INTERNET] avis d'enquête publique relative à une demande d'autorisation de construire un parc photovoltaïque sur la commune d'Aubignosc au lieu-dit "Malaga"

**De :** Maurice DUMAS <modumas@hotmail.fr>

**Date :** 25/05/2022 07:19

**Pour :** "pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr" <pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr>

Bonjour

Habitant d'AUBIGNOSC je ne peux être d'accord avec ce projet qui pour moi est un non-sens environnemental. En effet celui-ci va à l'encontre des directives nationales, régionales et départementales qui demandent de respecter les zones naturelles ainsi qu'au Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) faisant parti du PLU (réalisé par la municipalité en place) sur lequel est mentionné « Veiller au maintien et à la non dégradation des perspectives remarquables » une de ces perspectives et juste sur le site du projet.

Ce projet va contribuer au mitage du flanc de la montagne de Lure juste à côté de la carrière Une première enquête d'utilité publique a été négative donc pour moi une deuxième enquête doit aller dans le même sens.

Je ne suis pas contre le photovoltaïque bien au contraire mais PAS N'IMPORTE OÙ

Cordialement

Maurice DUMAS